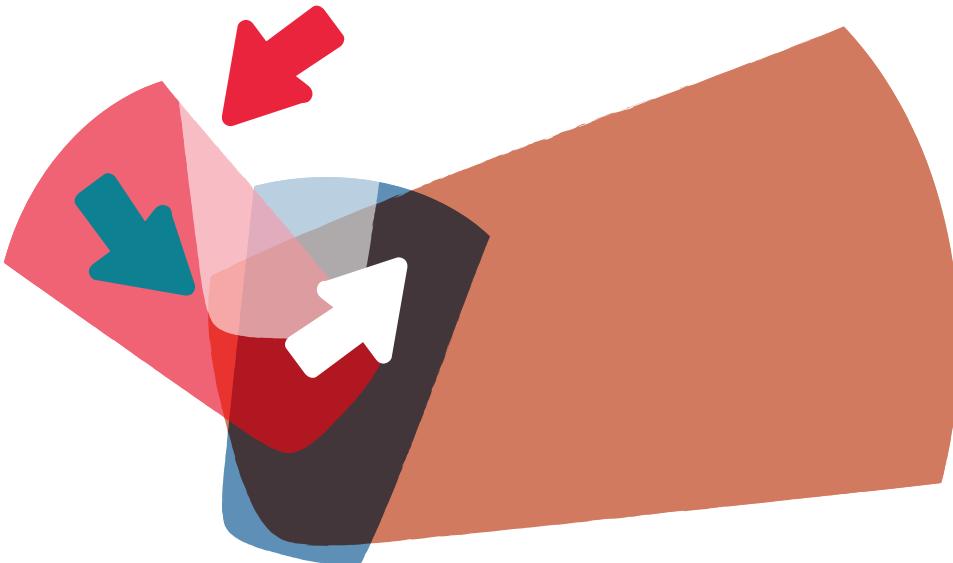




TRI SÉLECTIF /
GOBELETS RÉUTILISABLES /



EDITO

Dans notre époque pleine de challenges, une de nos responsabilités de citoyen est de nous engager pour alléger l'impact de nos modes de vie sur l'environnement. L'optimisation du recyclage, et en amont une gestion économe et responsable pour une réduction à la source des déchets, font partie des actions concrètes que nous pouvons facilement mettre en œuvre.

Fortes d'une expérimentation, qui a aujourd'hui fait ses preuves ici et ailleurs, Les Connexions ont décidé de faire partager leur connaissance et leur expérience aux organisateurs de manifestations. Fortement impliqué dans les démarches écoresponsables, inscrivant l'ensemble de ses politiques publiques, conditionnant et bonifiant ses aides aux acteurs ardéchois à l'aulne de leur engagement en la matière, le Conseil général de l'Ardèche a décidé de soutenir l'initiative des Connexions.

Les outils et les méthodes à mettre en place pour répondre aux besoins des usagers en matière de tri des déchets sont aujourd'hui rassemblés dans ce guide méthodologique. Nous espérons qu'il vous aidera à faire de votre manifestation un événement festif ET durable.

Ensemble, nous avons les moyens de relever les défis de notre époque.

Félicien Poncelet

Président des Connexions

Simon Plenet

Vice président du Conseil général de l'Ardèche
délégué au développement durable,
à l'environnement et aux changements climatiques

► PRÉAMBULE

UNE ENTRÉE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les festivals, les rencontres sportives et autres événements publics se caractérisent à la fois par leur ponctualité et par le grand nombre de personnes qu'ils sont capables de rassembler. Ces deux particularités expliquent les difficultés que représente la gestion des déchets sur manifestations pour les organisateurs : **COMMENT LAISSEZ UN SITE PROPRE ? COMMENT IMPLIQUER LE PUBLIC ? COMMENT ÉVACUER LES DÉCHETS ? AVEC QUELS MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS ?** Outre ces aspects pratiques, de plus en plus d'organisateurs ardéchois, conscients des problématiques environnementales actuelles, veulent aller plus loin et mettre en place une collecte sélective de leurs déchets et réduire à la source leur production.

Cette initiative permet d'inscrire leur évènement dans une démarche de développement durable, en concordance directe avec les critères qui conditionnent l'attribution des subventions par le Département de l'Ardèche.

UN GUIDE POUR ACCOMPAGNER

Ce guide donne à chaque organisateur de manifestations ardéchoises accueillant du public (évènements sportifs, fêtes de village, festivals, rencontres associatives, concerts...) la possibilité de mettre en place le tri sélectif sur son événement.

IL S'ARTICULE AUTOUR DE TROIS PERSONNES RESSOURCES QUE SONT LE DIRIGEANT, LE RÉFÉRENT DÉCHETS, LES BÉNÉVOLES (selon l'ampleur de votre évènement les trois peuvent être confondus).

Ce guide est l'outil de référence pour faciliter l'ajout du préfixe «éco» au mot évènement... une attitude responsable.

GUIDE : MODE D'EMPLOI

Vous pouvez naviguer au fil de ce guide à partir du sommaire, il vous suffit de cliquer sur la page que vous souhaitez lire. Un lien en bas de page vous permettra de revenir au sommaire ou page suivante.

Essayez pour voir :

 [SOMMAIRE](#) [PAGE SUIVANTE](#)



SOMMAIRE

EDITO	2
-------------	---

FICHE DIRIGEANT Assurer le suivi de la démarche	5
---	---

FICHES ECO-RÉFÉRENTS

Les déchets

Mise en place du matériel et gestion du tri sélectif

* Rétro planning	6
* De quel matériel a-t-on besoin ?	7
* Contacter une collectivité	9
* Carte des communautés de communes	10
* Quels déchets recycler ? Des réductions à la source ?	11
* Quels moyens humains mobilisés ?	13
* Communiquer sur la démarche	14
* Pendant l'évènement, comment s'organiser ?	15
* Que faire en fin de manifestation ? (les étapes à ne pas oublier)	17

Les gobelets réutilisables

Mise en place et gestion

* Rétro planning	18
* Se fournir en gobelet	19
* Consignes or not consignes ?	21
* Laver et stocker ses gobelets	22

LE DIRE ET LE FAIRE...	23
------------------------------	----

LEXIQUE	24
---------------	----

RESSOURCES	25
------------------	----

REMERCIEMENTS/CONCLUSION	26
--------------------------------	----

ANNEXES : ADRESSES EPCI	27
-------------------------------	----

ASSURER LE SUIVI DE LA DÉMARCHE

➡ IDENTIFIER L'ÉCO-RÉFÉRENT DÉCHETS ET GOBELETS

GETTE ACTION PERMET :

d'avoir un interlocuteur privilégié en matière de gestion des déchets et d'impulser une dynamique de réflexion et d'action en faveur de la prise en compte d'éco-gestes sur l'évènement.

COMMENT FAIRE ?

➡ **Désigner** au sein de l'équipe d'organisation l'**Eco-référent déchets** dont la mission sera, tout au long de l'évènement :

- la coordination générale du dossier « gestion des déchets »
- la prise de contact avec les collectivités et les partenaires ou prestataires
- la définition et la recherche des moyens matériels nécessaires
- la mise en place d'une équipe de gestion des déchets
- l'organisation de la collecte des déchets
- la garantie d'une bonne qualité du tri sélectif et l'évacuation des déchets vers les circuits de valorisation adaptés
- la communication sur l'action gestion des déchets (interne et externe)
- l'élaboration du bilan

➡ **Désigner** au sein de l'équipe d'organisation l'Eco-référent gobelets dont la mission sera, tout au long de l'évènement la coordination générale du dossier « gobelet » (matériel, fonctionnement, équipe, lavage/stockage, communication...).

Astuce il est courant de voir le responsable du bar/buvette en charge de la thématique gobelet.

Eco-référent déchets

Nom

Prénom

Téléphone

Mail

Eco-référent gobelets

Nom

Prénom

Téléphone

Mail

➡ **Fournir** le guide à l'Eco-référent

➡ **Assurer** le suivi de la démarche

Quand ?	Questions à voir avec l'Eco-référent	Tâche réalisée
J - 30	Le matériel nécessaire (gobelets et déchets) a-t-il été trouvé ?	<input type="checkbox"/>
J - 30	Les équipes de gestion des déchets et gobelets sont-elles constituées ?	<input type="checkbox"/>
J - 1	Le matériel est-il positionné avant l'ouverture ?	<input type="checkbox"/>
J - 1	Tout est prêt pour le jour J ?	<input type="checkbox"/>
J + 15	Le bilan de la démarche est-il réalisé ?	<input type="checkbox"/>

RÉTRO PLANNING

Ce rétro planning permet de situer dans le temps les différentes étapes de la mise en place de la gestion des déchets sur l'évènement.

Quand ?	Liste des tâches à effectuer	À cocher si tâche réalisée
M - 4	1- Repérer les zones de production de déchets sur un plan	<input type="checkbox"/>
M - 4	2- Repérer les types de déchets générés par zone et les réduire à la source	<input type="checkbox"/>
M - 4	3- Estimer les quantités	<input type="checkbox"/>
M - 4	4- Dimensionner le matériel et son positionnement	<input type="checkbox"/>
M - 3	5- Contacter sa collectivité	<input checked="" type="checkbox"/>
M - 2	6- Constituer une équipe et la réunir	<input type="checkbox"/>
M - 2	7- Présenter la démarche et l'organisation retenue à l'équipe	<input checked="" type="checkbox"/>
M - 1	8- Communiquer en direction des partenaires, des prestataires et du public	<input type="checkbox"/>
JJ	9- Accueillir les bénévoles	<input type="checkbox"/>
JJ	10- Réceptionner et positionner le matériel	<input type="checkbox"/>
JJ	11- Corriger les erreurs de tri	<input type="checkbox"/>
JJ	12- Vider les points de pré-collecte vers les bacs de collecte finale	<input checked="" type="checkbox"/>
JJ	13- Sensibiliser le public à l'utilisation des poubelles	<input type="checkbox"/>
JJ	14- S'assurer d'une évacuation sélective des déchets	<input type="checkbox"/>
JJ	15- Démonter le matériel et le restituer	<input checked="" type="checkbox"/>
JJ	16- Nettoyer le site	<input type="checkbox"/>
J + 15	17- Rédiger un bilan	<input type="checkbox"/>
M + 1	18- Communiquer les résultats et remercier les bénévoles	<input type="checkbox"/>

DE QUEL MATÉRIEL A-T-ON BESOIN ?

Certaines activités sur une manifestation sont plus génératrices de déchets que d'autres, il convient de les identifier précisément par zone pour adapter son matériel.

COMMENT FAIRE ?

↗ REPÉRER LES ZONES DE PRODUCTION DE DÉCHETS SUR UN PLAN

Zone de production de déchets : lieu où se déroule une activité génératrice de déchets, généralement suite à un rassemblement de participants et d'organisateurs. Les lieux diffèrent en fonction du type de manifestation :

- bureau de l'organisation, salle de presse, loges
- points de restauration (public, bénévoles, artistes) ; zone de pique-nique
- entrées payantes
- bar/buvette
- arrivée/départ de course, points de ravitaillement, podium, vestiaires, tribunes
- stands/village associatif
- voies publiques et abords de site, parking...
- sanitaires.

↗ REPÉRER LES TYPES DE DÉCHETS GÉNÉRÉS PAR ZONE ET LES RÉDUIRE À LA SOURCE

Les déchets concernés par l'événementiel ([consulter les fiches « quels déchets recycler ? » « Des réductions à la source ? » page 11](#))

Le bon réflexe : Garder en mémoire que l'on dispose au minimum une double poubelle (tri + ordures ménagères (OM)). Ne pas oublier qu'en fonction des zones, il peut y avoir :

- plus de papier en salle de presse
- plus de compost dans les cuisines
- des quantités plus importantes sur certains points : points de ravitaillement où il n'y a pas de vaisselle réutilisable.

↗ ESTIMER LES QUANTITÉS

- ✖ Se référer à ses commandes (liste d'achat, don en nature, partenariat...) et ne pas oublier pas la réduction à la source ([voir Fiche « quels déchets recycler ? Des réductions à la source ? Page 11](#)).
- ✖ Prendre en compte les déchets apportés par le public (pique-nique, collation...)

↗ DIMENSIONNER LE MATÉRIEL ET SON POSITIONNEMENT

- ✖ Pour bien trier les déchets il faut : ([Voir Fiche « Exemples de matériel » page 8](#))
 - matériel de pré-collecte avec signalétique, (où se le procurer ? [Voir Fiche « contacter une collectivité » page 9](#))
 - des bacs de collecte finale (où se les procurer ? [Voir Fiche « contacter une collectivité » page 9](#))
 - des sacs...
- ✖ Pour effectuer une estimation correcte des quantités de matériel, voir point précédent « [Estimer les quantités](#) »
- ✖ **Conseils de positionnement :** un placement judicieux de votre matériel de pré-collecte optimisera son utilisation. Tenez compte des flux de circulation (stands, bars, files d'attente, aire de pique-nique...), du nombre de zones à couvrir (point de ravitaillement, podium, camping, parkings, scène, régie...) et de la visibilité (éclairage, emplacement distinct).

! Attention ! une poubelle d'ordures ménagères doit toujours être accompagnée d'une poubelle de tri, pour offrir à chacun la possibilité de trier à chaque point de collecte.

- Mobiliers accessibles, visibles de tous, ne gênant pas le passage et le bon déroulement de l'activité de la zone
- Penser à mettre en place une signalétique adaptée au-dessus de chaque point de collecte.

[Pour plus de détails voir la Fiche « pendant l'évènement, comment s'organiser ? » page 15](#)

DE QUEL MATÉRIEL A-T-ON BESOIN ?

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

✖ Exemple de matériel de pré-collecte à installer sur le site



collecteurs doubles
les connexions.org



Caissettes tri sélectif
pour loges et bars



Totem
les connexions.org



Poubelle artisanale
les connexions.org

✖ Conteneurs aux volumes adaptés et de couleurs spécifiques pour le tri



Conteneur pour le tri
(4 conteneurs pour 1 000 personnes)



Conteneur pour les ordures ménagères



Colonne à verre
(1 colonne de 3m³ pour 2 000 personnes)

✖ Cendriers fixes ou portatifs



Cendrier portatif



Cendrier artisanal en boîte de pellicule photo



Cendrier piquet

✖ Sacs poubelle noirs pour les ordures ménagères



✖ Gants étanches pour la collecte et le tri



✖ Sacs poubelle transparents ou de couleur pour le tri



✖ Matériel de transport des déchets



Diable



Remorque vélo

Il est possible de fabriquer son propre matériel de pré-collecte. La personnalisation est ainsi possible tout en respectant quelques points essentiels au bon tri du public.

Pour cela, s'aider de la fiche « quel déchets recycler ? Des réductions à la source ? page 10.

CONTACTER UNE COLLECTIVITÉ

Cette action permet de bénéficier d'un soutien technique et éventuellement financier, et également, de prévoir en amont l'évacuation des déchets (3 à 1 mois avant l'évènement)

En effet la collectivité peut :

- accompagner techniquement avant et pendant l'évènement : règles de tri, mise à disposition de matériel (bennes, colonnes, conteneurs, matériel de pré-collecte), [Fiche « De quel matériel a-t-on besoin ? » page 8](#) bilan des résultats de tri, éventuellement de moyens humains (service propreté de la collectivité)
- faciliter l'accès à la déchetterie (horaires, accès)
- fournir du matériel de sensibilisation (plaquette, signalétique)
- proposer l'intervention d'un ambassadeur du tri pour la mise en place d'une animation et aider à sensibiliser les équipes et le public aux gestes de tri
- éventuellement, accompagner financièrement dans la mise en place du tri

Info en Ardèche plusieurs communautés de communes se sont dotées du « **kit développement durable** » qui comprend des poubelles de tri (pré-collecte) et des gobelets consignés qui sont mis gratuitement à la disposition des organisateurs de leur territoire via la signature d'une convention de prêt.

COMMENT FAIRE ?

* **Contacter la collectivité compétente** en matière de collecte des déchets (commune ou communauté de communes) pour l'informer de la volonté de mettre en place le tri sélectif et prévoir si possible une gestion concertée, pendant la durée de la manifestation.

Pour obtenir les coordonnées des interlocuteurs correspondants aux commune(s) de la manifestation, voir l'annexe à la fin du guide.

* Le bon réflexe *

Consigner les coordonnées des principaux interlocuteurs afin de les avoir à disposition pendant l'évènement :

Nom

Prénom

Téléphone

Mail

Nom

Prénom

Téléphone

Mail

* Le bon réflexe *

Prévoir la réception du matériel. Réfléchir à une date et à un lieu de réception pour stocker le matériel prêté ou loué. Opter si possible pour un lieu ou local abrité dans le cas d'une réception avant le jour J. Le Sidomsa fournit également des sacs.

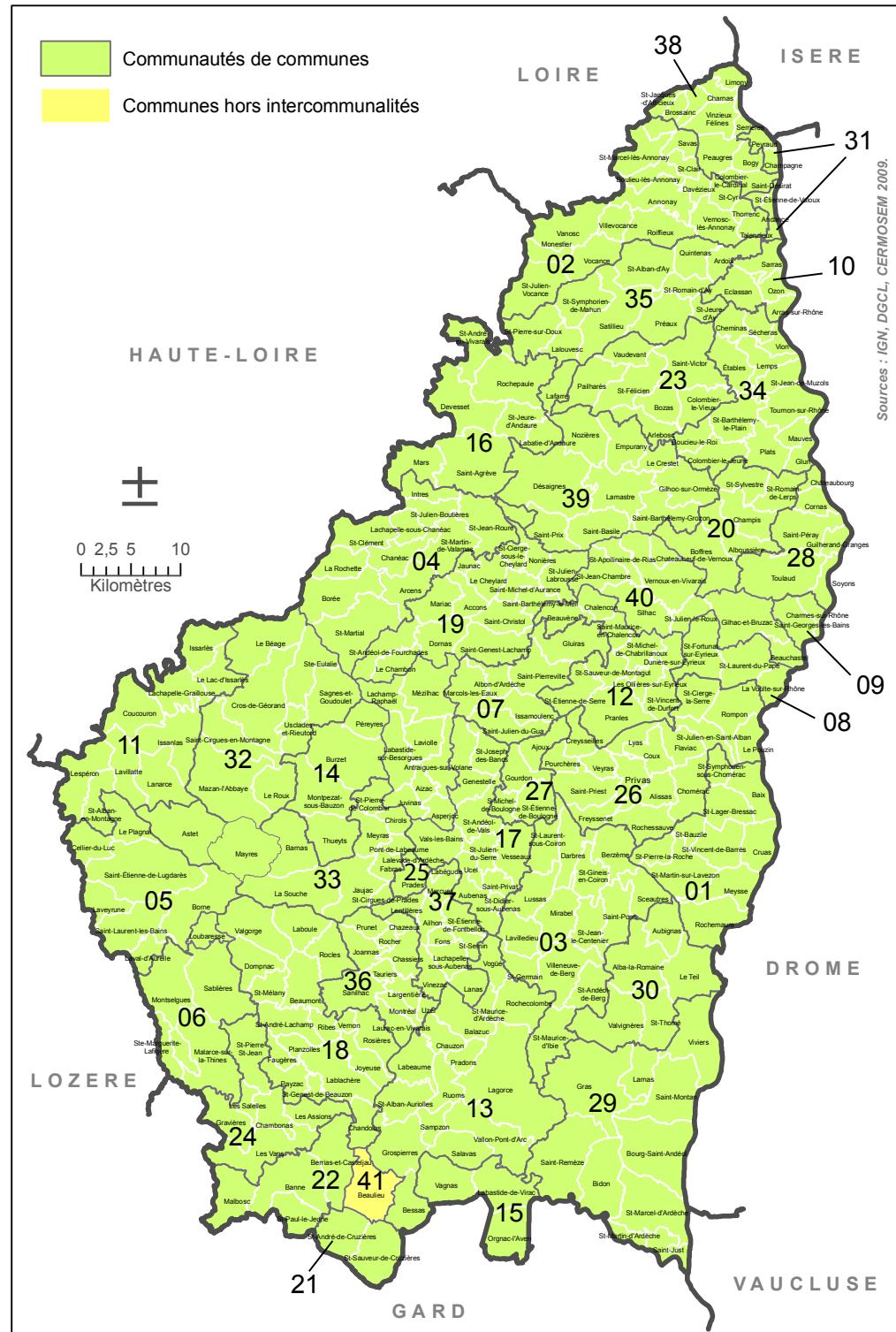
CARTE DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Cette carte a pour but de faciliter les démarches pour contacter les communautés de communes d'Ardèche ainsi que fournir les coordonnées des organismes intercommunaux responsables des déchets sur le territoire.

Son fonctionnement est simple :

- Repérer sur la carte le numéro correspondant à la communauté de commune sur laquelle se trouve l'événement (si le territoire est en vert, sinon se reporter à l'étape suivante).
- Se reporter aux tableaux de fin pour avoir les coordonnées de la communauté de commune correspondante (si le territoire est vert), ou de la commune indépendante (si le territoire est jaune). Appeler le contact standard pour poser ses questions et exposer ses besoins.

La plupart des communautés de communes transfèrent la compétence de la collecte des déchets à des organismes appelés syndicats, utiliser le tableau des contacts des syndicats intercommunaux pour obtenir les coordonnées de l'organisme s'occupant de la collecte des déchets sur son territoire. Contacter le standard pour toutes autres informations.



QUELS DÉCHETS RECYCLER ? DES RÉDUCTIONS À LA SOURCE ?

QUELS DÉCHETS RECYCLER ?

Règles et astuces de tri pour soi et le public (via une signalétique claire) :

- métal, verre, papier, carton : tous les emballages se recyclent
- pour les plastiques : **seuls les bouteilles et flacons se recyclent**
- inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider
- on peut laisser les bouchons sur les bouteilles. C'est plus propre et plus pratique
- papiers et cartons humide ou gras sont à jeter avec les déchets ménagers
- pour le verre, seuls les emballages sont recyclables (bouteilles, pots et bocaux). Ce n'est pas le cas du verre de table, du verre de cuisine et de la vaisselle
- pour faciliter leur recyclage, il ne faut pas enfermer les emballages dans un sac plastique, ni les imbriquer entre eux. Les déposer tout simplement en vrac.

LES DÉCHETS RECYCLABLES :

Trois types de déchets sont recyclables et valorisables :

Les emballages, appelés aussi « corps creux » : cette catégorie comprend les briques alimentaires, les bouteilles bidons et flacons en plastique (**seulement ces plastiques**), les boîtes de conserve, les cannettes, les aérosols).

Où sur l'évènement ? en quantité importante au niveau des buvettes, des points de restauration et à proximité des stands ambulants.

Grâce au tri... l'effort de tri permet de valoriser tous ces déchets, sans exceptions :

- 16 bouteilles plastiques recyclées = 1 pull polaire
- 250 cannettes alu = un cadre de vélo

Les papiers et cartons : tous les papiers et cartons sont recyclables, exceptés s'ils sont souillés (assiettes en carton ou boîtes de pizza usagées...)

Où sur l'évènement ? ils proviennent avant tout de la communication sur support papier (flyers, affiches, catalogues, programmes) et du conditionnement en carton ou cartonnette de tous les consommables.

Grâce au tri... les papiers et cartons peuvent se recycler de 10 à 15 fois.

Le verre : pour des raisons de sécurité, les bouteilles en verre ne sont pas toujours admises sur les manifestations, bien qu'elles soient très économiques. Le verre est recyclable à l'infini, il est toujours collecté dans des conteneurs ou des bennes spécifiques.

Où sur l'évènement ? les bars, les loges, la restauration

Grâce au tri... 1 bouteille de verre triée = une nouvelle bouteille de verre fabriquée

LES DÉCHETS COMPOSTABLES :

Il s'agit :

- ➔ des déchets de cuisine (épluchures)
- ➔ des restes alimentaires
- ➔ de vaisselle compostable (gobelets cartons, assiettes, bols et plateaux, papiers alimentaires non traités, etc.)

Où sur l'évènement ? Restauration (public et organisation), loges, aires de pique-nique

Grâce au tri... si l'événement prévoit de la restauration, le compostage de ces déchets réduira d'au moins de moitié le poids des ordures ménagères.

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Elles représentent la plus grosse part de déchets produits par un événement. Elles comprennent :

- tous les déchets qui ne se recyclent pas
- les papiers et cartons souillés
- les polystyrènes et films plastiques, tous les emballages plastiques, sauf bouteilles et flacons.

Le tri sélectif permettra de réduire considérablement ce volume.

Où sur l'évènement ? Sur tous les espaces et particulièrement les lieux où il y a de la consommation alimentaire, les lieux de préparation alimentaire (cuisines, stands ambulants) les lieux de passage.

Grâce au tri... l'effort de tri permet de réduire le volume de ces déchets et la mise à disposition de poubelles en quantité suffisante garantit la propreté du site.

LES DÉCHETS SPÉCIAUX

- Les encombrants (déchets laissés sur place sur les camping ou parking, déchets de montage et déchets techniques). Selon le dimensionnement de l'évènement, la taille et la durée de l'évènement (ex : nombre de jours d'ouverture du camping) ces déchets peuvent être volumineux (prévoir une benne)
- Les déchets dangereux : les piles, les batteries, les produits solvants sont tous collectés dans leur conteneur spécifique en déchetterie. Penser aux déchets produits par les techniciens, les décorateurs, la production
- les huiles de friture
- Les lampes : toutes les ampoules à économie d'énergie, les tubes néon et les LED sont recyclables. Elles sont elles aussi collectées en déchetterie.

Où sur l'évènement ? camping, parking, régie technique, scènes (piles), restauration (huiles).

Grâce au tri... en les ramenant en déchetterie, l'importante pollution que représentent ces déchets lorsqu'ils sont enfouis sera évitée et leur recyclage permis.

QUELS DÉCHETS RÉDUIRE À LA SOURCE ?

COMMENT FAIRE ?

➤ Maîtriser ses besoins :

Pour un usage raisonnable du papier :

- pour les supports de communication, papiers de bureau, affiches, penser à utiliser un papier recyclé, et à choisir un imprimeur qui s'est engagé à respecter le cahier des charges « imprimvert »
- penser à systématiser les impressions en recto-verso et à réutiliser les impressions ratées en feuillets de brouillon
- définir une stratégie de diffusion éco-responsable :
 - Privilégier la communication dématérialisée, radio, panneaux lumineux, mailings et penser à créer une page sur son site internet et/ou diffuser ses messages sur les sites d'information locales gratuits et spécialisés (ex: Zascade pour les manifestations culturelles)
 - Eviter de surévaluer le nombre d'affiches, de programmes, de flyers, de catalogues imprimés, penser aux piles entières de dépliants qui partent à la poubelle le lendemain de l'évènement sans avoir été déballés ! Pour cela, il suffit d'anticiper en dimensionnant vos besoins en accord avec une stratégie de diffusion raisonnée. Puis ajuster annuellement le nombre de tirages en fonction des expériences passées.

Les achats alimentaires :

- privilégier des achats de grande contenance : le choix du volume des conditionnements permet d'agir sur le poids des déchets générés (ex: 2l de soda conditionnés en 4 bouteilles de 0,50 cl = 120 grammes de plastique contre 53 grammes de plastique pour une bouteille de 2l soit 44 % de moins !).
- éviter les produits suremballés et les produits en emballages individuels
- privilégier les emballages recyclables
- favoriser les circuits courts (l'achat de produits dont la provenance est située à côté de l'évènement)

➤ Privilégier les matériaux réutilisables

- choisir une vaisselle réutilisable (**voir fiches « Gobelets » page 19**)
- opter pour les piles rechargeables
- concevoir des éléments de décoration réutilisables sur plusieurs éditions.

Voir fiche : « de quel matériel ai-je besoin ? » page 7

QUELS MOYENS HUMAINS MOBILISER ?

COMMENT FAIRE ?

* CONSTITUER UNE ÉQUIPE

La mobilisation des moyens humains pour le jour J dépend de la taille de la manifestation.

Pour l'installation et la désinstallation du matériel, la collecte des déchets, il faut recruter et former une équipe spécifique de bénévoles. Pendant la durée de l'événement, elle s'occupera de la collecte des déchets récupérés via le matériel de pré-collecte, du re-tri et de l'acheminement vers le matériel de réception finale.

- il faut en moyenne **un agent dédié pour 100 participants**
- si l'il n'y a aucun espace de vente (bar, point de restauration), ce rapport est à diviser par deux
- l'activité déchets ne génère pas une présence permanente, l'équipe peut être mobilisable à certains moments de l'événement.

! Attention ! aux déchets amenés par le public (pique-nique, collation, repas de quartier...), ils peuvent générer autant de travail qu'un point de restauration organisé pour l'événement.

* RÉUNIR L'ÉQUIPE DE GESTION DES DÉCHETS :

- décrire la mission pendant l'événement (re-tri, collecte, vidage, contact public)
- exposer les consignes de tri (aide via la brochure récupérée auprès des collectivités + voir fiche quels déchets recycler ? [page 10](#))
- présenter du matériel de collecte, signalétique
- règles de sécurité (mettre des gants, des chaussures de sécurité, ne pas re-trier de sacs noir ou opaques dont on distingue mal le contenu et bien le fermer, ne pas porter un sac contre soi...).

! Attention ! on peut trouver des objets coupants, blessants...

Pour garantir un tri sélectif de qualité, il est nécessaire de re-trier les déchets collectés. Pour cela, penser à s'équiper en gants (opération salissante), et prévoir toutes les mesures d'hygiène nécessaires (lavage des mains, douches...)(insister sur ces aspects) :

- présentation du plan de l'événement et de la répartition des bénévoles par zone
- définir et organiser un lieu dédié à l'équipe de gestion des déchets
- si l'événement est d'une taille conséquente, une équipe spécifique d'animation et de sensibilisation est nécessaire. Elle répondra aux questions du public vis-à-vis des règles de tri.

* PRÉSENTER LA DÉMARCHE ET L'ORGANISATION RETENUE À L'ÉQUIPE :

- au sein d'une réunion générale d'organisation de l'événement (en présence des responsables d'équipes et de secteur), présenter la démarche de mise en place du tri sélectif des déchets et les moyens mis en œuvre (matériel à disposition et localisation, équipe et missions)
- il est important de préciser lors de cette réunion que l'Eco-référent déchets et l'équipe dédiée ne sont pas les seuls acteurs/garants de la démarche d'éco-responsabilité sur l'événement. Chacun peut et doit être invité à contribuer à l'initiative. A cette occasion, l'Eco-référent présente les consignes de tri sélectif. Le bon déroulement de la démarche nécessite l'implication de tous.

[Voir fiche « comment communiquer sur la démarche » page 14](#)

COMMUNIQUER SUR LA DÉMARCHE

* COMMUNIQUER EN DIRECTION DES PARTENAIRES, DES PRESTATAIRES ET DU PUBLIC

Il est très vivement conseillé d'organiser une campagne de communication ferme et efficace autour du « tournant vert » que prend l'évènement, afin d'avoir la meilleure compréhension et participation possible du public et des intervenants.

Insérer la démarche éco-responsable sur les documents de communication à destination :

- ↗ **des partenaires financiers, la presse :** informer sur ses choix, sa volonté d'inscrire l'évènement dans une démarche éco-responsable et sa manière de procéder (ex : dossier de presse)
- ↗ **du public :** sur les affiches, les flyers... il s'agit de prévenir, d'informer et inviter le public à participer (ex : intégrer un volet de sensibilisation à la gestion des déchets dans ses documents)
- ↗ **des prestataires/intervenants :** inscrire une clause d'engagement de respect des consignes de tri sélectif dans le contrat passé avec les prestataires (ex : rédaction d'une charte, d'un règlement interne...), de prendre contact avec les divers intervenants (stands et autres) pour leur présenter l'initiative et leur expliquer les règles de tri. Durant la manifestation, il est absolument nécessaire que l'équipe de collecte des déchets passe régulièrement derrière les stands pour vérifier que le tri sélectif est correctement réalisé, corriger les erreurs (le plus souvent possible), et vider les contenants.

Ne pas oublier de faire valoir son initiative : **pourquoi recycler ?**

- ↗ protéger l'environnement : réduire la quantité de matière enfouie (enterrée en centre d'enfouissement) ou incinérée, limiter la production d'emballages à partir de matière première (bois, pétrole, eau...)
- ↗ préserver les ressources qui sont en quantité limitée sur la planète
- ↗ limiter la multiplication de lieux d'enfouissement
- ↗ créer des emplois.

*** LA COMMUNICATION AUTOUR DE L'ÉVÈNEMENT**, à travers les flyers, les affiches ou les prospectus, doit faire mention de la mise en place du tri sélectif sur la manifestation. En effet, si le public est prévenu à l'avance des différentes règles de tri, la collecte sélective sera d'autant plus efficace et mieux perçue par les participants. Sur les supports de communication, ne pas hésiter à annoncer la mise en place du tri sélectif sur l'évènement et à spécifier qu'une participation de chacun est attendue. Il est important ensuite de communiquer au sein de son équipe et de **former chaque membre aux règles de tri**. Penser à réaliser des aides mémoires pour chacun et à compléter leur formation autant que nécessaire. Il est possible de faire appel à un organisme spécialisé (collectivité, association...) qui pourra organiser un ou deux jours de formation. Pour une meilleure formation possible de son équipe, il est intéressant d'installer, bien avant l'évènement, du matériel de tri dans les bureaux et les différents locaux de son organisme. Les règles de tri deviendront alors un automatisme pour chacun. Penser à **mettre en place une signalétique adaptée** au-dessus de chaque point de collecte.

* PENDANT LA MANIFESTATION

Au cours de la manifestation, la communication doit être **la plus simple et la plus efficace possible**. Le public ne se déplace pas dans le but de se renseigner sur les règles de tri. Il est donc important de l'inciter à trier de façon ludique et avec des supports attrayants et explicatifs. S'il a été choisi d'avoir des animateurs-tri, **il est important qu'ils soient facilement identifiables par le public**, afin de répondre plus facilement à son attente. **Il est possible aussi durant l'évènement de faire des annonces publiques précisant que le tri sélectif est réalisé sur le site, et que tout le monde est encouragé à y participer.**

Astuce à l'occasion du repas des bénévoles, faire une annonce rappelant les consignes de tri.

* À LA SUITE DE LA MANIFESTATION

Les performances environnementales ont leur place dans le bilan de l'évènement. Penser à les diffuser afin que chacun puisse constater que ces efforts ont payé et qu'il sera intéressant de renouveler l'expérience lors d'une prochaine édition ou au cours d'une autre manifestation.

PENDANT L'ÉVÈNEMENT, COMMENT S'ORGANISER ?

COMMENT FAIRE ?

- ↗ **Accueillir les bénévoles** et rappeler les consignes de sécurité
- ↗ **Présenter le plan** et le positionnement des poubelles
- ↗ **Réceptionner le matériel** (aller le chercher pour le Kit DD)
- ↗ **Positionner le matériel** de pré-collecte (+ sacs + cendriers) destiné aux utilisateurs du lieu (public et organisateurs) suivant le plan.

Quelques indications pratiques pour le positionnement

- ✖ **Le bon réflexe** : lors du montage, prioriser les lieux de rassemblements (par ordre d'installation) : buvette, café...
- ✖ Le matériel de collecte doit être en **nombre suffisant** pour qu'au moins un point de collecte soit toujours visible par le public où qu'il se trouve
- ✖ Penser à disposer des cendriers (bars, buvette, zone de pique-nique)
- ✖ Ne jamais séparer les différentes catégories de poubelles : **une poubelle d'ordure ménagère doit toujours s'accompagner de sa poubelle de tri**. Le public ne doit pas chercher l'emplacement de la "bonne poubelle"
- ✖ Ne pas oublier d'équiper les lieux particuliers tels que les loges d'artistes, les stands, les tribunes... en poubelles ou simplement en sacs ou caissettes
- ✖ Ne pas mettre de poubelle dans « la fosse » (là où se trouvera le plus gros du public !)
- ✖ Lors d'un évènement nocturne, essayer de placer les poubelles dans des **endroits éclairés**
- ✖ **La signalétique** doit être claire et adaptée pour faciliter le tri du public
(voir Fiche « quel déchets recycler ? Des réductions à la source ? Page 11).
- ✖ Pour le **verre** : particulièrement dangereux sur un événement, il est souvent interdit. Prévoir aux entrées du site (campings et parkings) un ou plusieurs points de collecte pour le verre ainsi qu'une collecte itinérante auprès des points de restauration
- ✖ **Pour un tri bien effectué** : Utiliser des poubelles ayant un faible volume (bonne utilisation du public, visibilité directe de la qualité du tri). Ce procédé demandera en contre partie l'installation d'un espace de stockage des déchets avec des bacs de collecte finale (les poubelles du site devant être régulièrement vidées dans les bacs). Cet espace doit être fermé au public ainsi qu'aux autres bénévoles de l'évènement, et ce, afin de garantir le meilleur tri possible. Les sacs poubelles pourront être re-triés si besoin. Les bacs de collecte finale recevront les déchets selon leur catégorie (recyclable, ordures ménagères). C'est à cet endroit que la collecte intercommunale viendra ramasser les bacs qu'elle a prêtés. **Voir Le schéma d'organisation de la collecte sélective sur site page 16.**

↗ Organiser et gérer le travail des équipes de tri en temps réel

S'assurer de la bonne motivation de son équipe et qu'elle dispose de tous les outils nécessaires : l'engagement de l'équipe sera déterminant pour la réussite du projet.

↗ Organiser des tournées régulières de correction d'erreurs de tri

(public et organisateurs) : **moins il y aura d'erreurs dans les poubelles, plus les gens respecteront les consignes : LE TRI APPELLE LE TRI !**

Cette tournée a également pour rôle de vérifier l'état du matériel durant la manifestation (sacs troués, déchirés, poubelles renversées...).

- 👉 **Organiser le vidage des sacs :** L'équipe s'assure du changement et de l'acheminement des sacs pleins (ordures ménagères et tri) vers les bacs de collecte finale. Les fréquences de passage vont dépendre de la superficie du site, du nombre de spectateurs ou de participants, de la taille de l'équipe et de la vitesse du remplissage des poubelles.
- 👉 **Sensibiliser le public à l'utilisation des poubelles** (annonces micro, flyers...)
Voir fiche « communiquer sur la démarche » page 14
- 👉 **S'assurer d'une évacuation sélective des déchets :** la collecte finale des déchets, convenue auparavant avec les collectivités compétentes, nécessitera de distinguer les bacs de tri, d'ordures ménagères et autres. **Lors du ramassage,** veiller à ce que les bacs ne soient pas mélangés.
- 👉 **Démonter le matériel et le restituer :** faire l'inventaire du matériel, de son bon état de fonctionnement et le nettoyer si nécessaire. S'assurer de rendre les équipements loués ou empruntés en temps voulu, le même type d'évènement aura peut-être lieu l'année prochaine...
- 👉 **Le bon réflexe :** penser à quantifier les déchets (pour le bilan) : compter le nombre de bacs remplis (ou taux de remplissage (volume en litre)), demander également à sa collectivité de communiquer ultérieurement le poids des déchets collectés sur la manifestation.
- 👉 **Nettoyer le site :** pour donner du crédit à sa démarche écologique, il est toujours indispensable de rendre un site propre à la commune, ou à son propriétaire privé. Penser à travailler en fonction du sens du vent !

COMMENT ORGANISER LE SITE ?



QUE FAIRE EN FIN DE MANIFESTATION ?

✖ RÉDIGER UN BILAN

- Organiser avec ses équipes une réunion bilan à l'issue de la manifestation
- Noter toutes les remarques positives et négatives (nombre de poubelles, utilisées ou non, nombre de bénévoles, taux d'erreur de tri...) pour aider lors des prochaines actions
- Ce bilan doit permettre d'établir des résultats chiffrés et de réaliser des statistiques.

Le bilan doit recenser tous les points essentiels pour la prochaine édition de l'évènement.

↗ Un bilan moral

- ressenti des bénévoles par rapport à leur action de tri (hygiène, ambiance, autres équipes...), de sensibilisation, leur contact avec le public (respect du public envers les bénévoles, questions du public...)
- ressenti des spectateurs concernant leur participation aux actions de collecte et au fonctionnement du tri (ont-ils participé, ont-ils appris quelque chose ?), recueillir leur avis avec un livre d'or.
- énergie dépensée durant la soirée : s'il a fallu "courir" durant toute la durée de l'évènement ou au contraire si le rythme était plutôt calme, durée de la manifestation.

↗ Un bilan économique

- quelles économies ont été réalisées grâce à la mise en place du tri sélectif sur l'événement (emballages, communication, financements...) ?
- quelles ont été les dépenses engagées (déplacements, matériels, investissements...) ?

↗ Un bilan écologique

- résultats chiffrés des quantités de déchets triés (pour le tonnage, voir avec la communauté de commune ou prestataire)
- quantité de déchets non recyclés (ordures ménagères)
- évaluation des erreurs de tri (était-ce bien trié ?)

↗ Un bilan technique

- y a-t-il eu assez de matériel de collecte (pré-collecte, bacs de collecte finale) ?
- le matériel était-il bien placé (visibilité, signalétique, emplacement) ?
- a-t-on manqué de petite fourniture (sacs, gants, signalétique...) ?
- l'équipe de collecte a-t-elle bien fonctionné sur le site (rotation autour des poubelles, bonne évacuation des sacs pleins) ?

✖ COMMUNIQUER LES RÉSULTATS ET REMERCIER LES BÉNÉVOLES

Il est important d'intégrer le bilan des performances environnementales dans le rapport global de la manifestation. Il intéressera en effet toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de l'évènement et démontrera la pertinence d'un renouvellement de l'expérience lors d'une prochaine édition ou au cours d'une autre manifestation. D'autre part, il sera utile pour mettre en avant ses succès dans le développement durable, auprès de nouveaux partenaires. Il est également important de valoriser l'action des bénévoles, ils sont le moteur de l'évènement. Une bonne ambiance favorisera leur présence sur plusieurs manifestations.

RÉTRO PLANNING

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

L'OPED (Office pour la protection des eaux et la gestion des déchets) signale que l'utilisation de vaisselle réutilisable est 25 fois moins polluante que les gobelets jetables classiques et 20 fois moins polluant que les gobelets en matière biodégradable. Cette solution a l'avantage de limiter la production de déchets, d'améliorer la qualité du tri et la propreté générale du site, mais aussi de responsabiliser le public face à sa production de déchets.

Le bon usage des gobelets consignés nécessite toutefois une bonne préparation en amont, surtout pour les manifestations d'envergure.

Ce rétro planning permet de situer dans le temps les différentes étapes de la mise en place de la gestion des gobelets sur un évènement.

Quand ?	Liste des tâches à effectuer	Tâche réalisée
M - 2	> Identifier un Eco-référent gobelets > Evaluer le nombre de gobelets nécessaires	<input type="checkbox"/>
M - 2	> Acheter ou louer ?	<input type="checkbox"/>
JJ	> Organiser les consignes le jour J	<input type="checkbox"/>
JJ	> Laver et stocker ses gobelets	<input type="checkbox"/>
J+15	> Rédiger un bilan	<input type="checkbox"/>
M+1	> Communiquer les résultats et remercier les bénévoles	<input type="checkbox"/>

SE FOURNIR EN GOBELETS

ÉVALUER LE NOMBRE DE GOBELETS NÉCESSAIRES

Le nombre de gobelets à commander doit tenir compte :

- du nombre de personnes utilisant le(s) bar/buvette(s) (public attendu, organisateurs, bénévoles, etc...),
- de la durée de l'événement (nombre de jours),
- du mode de lavage choisi :
 - 1 > lavage « au fil de l'eau » avec réutilisation
 - 2 > lavage en fin de manifestation

ÉVÈNEMENTS CULTURELS

- 1 > Nombre de participants x 2
- 2 > Nombre de participants x 4 x nombre de jours

Astuces Prévoir des gobelets pour le staff : nombre de personnes x 2.

Penser à bien équiper l'ensemble des points de distribution de boisson (buvettes), le gobelet réutilisable n'est pas compatible avec le gobelet jetable.

ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

Public : même calcul que les évènements culturels

Participants : selon la configuration de l'évènement

Exemples

✖ **points de ravitaillement** : le nombre de gobelets nécessaires = nombre de participants x nombre de ravitaillement (dans ce cas de figure, le gobelet ne sert qu'une fois par point de ravitaillement). Si le participant conserve son gobelet tout au long de l'évènement, attention à la gêne que cela peut lui occasionner.

✖ **zone d'arrivée** : le nombre de gobelets nécessaires = nombre de participants + une marge de 20 %

Astuces trouver le moment le plus adapté pour remettre le gobelet aux coureurs (lors d'une course pédestre, éviter la remise de gobelet au moment de l'inscription, il doit être remis à l'utilisateur à l'instant le plus proche du moment de l'utilisation). Penser à expliquer le dispositif en amont.

ÉVÈNEMENTS POPULAIRES

Même calculs et astuces que les évènements culturels.

SE FOURNIR EN GOBELETS : ACHAT OU LOCATION ?

L'option de la location/prêt ou de l'achat dépend avant tout du nombre d'utilisations potentielles.

L'acquisition de gobelets est une option intéressante dans le cas d'évènements récurrents, mais il convient de prendre en compte le lavage, le stockage et la gestion du stock de gobelets dans la démarche d'acquisition.

La location est cohérente dans le cas d'évènements très ponctuels. Des professionnels privés proposent la location de gobelets et prennent alors en charge le lavage, puisque les gobelets peuvent être rendus sales.

le bon réflexe : en Ardèche, plusieurs communautés de communes se sont dotées du « kit développement durable » qui comprend des poubelles de tri et des gobelets consignés qui sont mis gratuitement à la disposition des organisateurs de leur territoire. **Voir la liste des communautés de communes équipées page 28**

Combien ça coûte ? Le prix du gobelet dépend de plusieurs critères, allant du nombre et du format des gobelets au type d'impression demandée (mono ou quadrichromie). La démarche peut s'intégrer dans le cadre d'un programme local de prévention des déchets, incluant notamment l'usage de vaisselle réutilisable, se renseigner auprès de sa collectivité.

Le bon réflexe : consigner les coordonnées de son fournisseur afin de les avoir à disposition pendant l'évènement.

Nom**Prénom****Téléphone****Mail**

ACHAT ET LOCATION DE GOBELETS RÉUTILISABLES : TARIFS INDICATIFS 2012

Exemple d'achat de gobelets de 30 cl, imprimés en couleur et livrés en Ardèche :

- pour 3 000 gobelets : de 0,39 à 0,69 € TTC/gobelet
- pour 5 000 gobelets : de 0,33 à 0,52 € TTC/gobelet.

Exemple de location de gobelets de 30 cl :

- pour 3 000 gobelets : environ 300 € TTC.

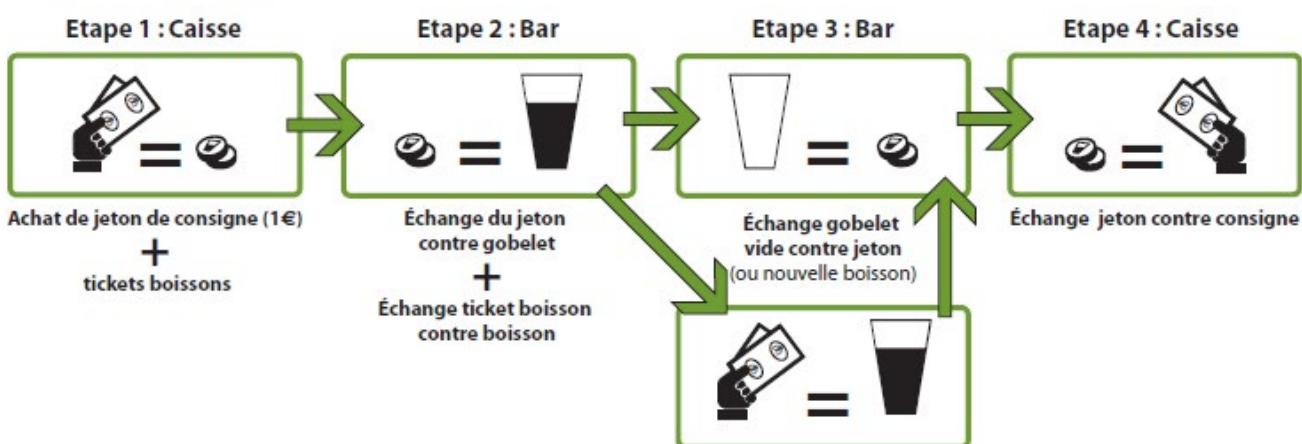
Ce tarif comprend la livraison, le retrait et le lavage des gobelets, ainsi que la mise à disposition d'affiches explicatives et d'un stock de porte-verres en dépôt-vente. Au moment de la restitution, les gobelets manquants sont facturés 0,59 € HT.

CONSIGNE OR NOT CONSIGNE ?

CONSIGNES

Les consignes le jour J (Le principe de la consigne de gobelets)

Pendant la manifestation



Source : ADEME (l'utilisation de pièces de monnaie à la place de jetons est moins onéreuse)

Pour le public, l'utilisation des gobelets consignés est des plus simples : il "loue" son gobelet lors de sa première utilisation (50 centimes à 1 euro) sur un stand spécifique ou au serveur directement.

Cette consigne lui est restituée lorsqu'il ramène son gobelet au stand où il l'a acquis (bar ou stand spécifique chargé d'organiser la diffusion et la restitution des gobelets le temps de l'évènement). Libre à lui de reprendre sa consigne ou de conserver son gobelet au terme de l'évènement !

Chaque stand du site distribuant de la boisson est idéalement équipé d'un stock de gobelets propres, pouvant être échangés contre un gobelet sale pour le confort du visiteur.

Le principe énoncé ici peut bien entendu être adapté : décentralisation des consignes aux différents points de boissons avec caisse commune, idem avec caisse séparée... sont des déclinaisons possibles, assez répandues sur les grands festivals musicaux.

PAS DE CONSIGNES

Pour les configurations assurant une récupération totale des gobelets, il n'y a pas besoin de consigner les gobelets.

Exemple le coureur qui dépose son gobelet dans un point de récupération quelques mètres après le point de ravitaillement.

LAVER ET STOCKER SES GOBELETS

LE CONDITIONNEMENT ET LE NETTOYAGE DU STOCK DE GOBELETS

- ✖ **DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS SONT ORGANISÉS,** l'achat permet de rentabiliser l'investissement de la vaisselle... mais le conditionnement et le nettoyage doivent être pris en charge par l'organisateur qui utilise ce stock.
- ✖ **UN LOCAL DOIT ÊTRE CONSACRÉ AU STOCKAGE DES GOBELETS** qui resteront conditionnés à l'abri, dans des cartons fermés, lorsqu'ils ne sont pas utilisés (volume d'un carton de 500 gobelets = 1 m³)
- ✖ **DES MOYENS HUMAINS ET LOGISTIQUES DOIVENT ÊTRE DÉDIÉS AU NETTOYAGE** et séchage des gobelets après l'évènement. Plusieurs solutions sont envisageables, parmi lesquelles :

- Confier le lavage de vos gobelets à un professionnel du lavage de vaisselle
- L'organisateur investit dans un lave-verres professionnel (entre 1 000 et 2 000 euros, nettoyage de 500 verres par heure). Une personne doit s'occuper du remplissage et du vidage des paniers
- Du personnel est dédié au lavage manuel des gobelets, après l'évènement (bénévoles ou salariés indépendants). Le séchage peut être réalisé manuellement mais il est impératif d'attendre le séchage total du gobelet avant empilage (risque de moisissure).

Astuces

- À partir de 1 000 verres, le lavage manuel devient délicat car il demande beaucoup de temps (lavage et surtout séchage)
- Dans le cas d'un lavage manuel, penser à diviser le stock de gobelets sales en plusieurs lots à laver par plusieurs membres de l'organisation.

RÉDIGER UN BILAN

Identifier les leviers d'amélioration permettant à la vaisselle réutilisable de devenir un réel outil pratique et non une contrainte

Exemples

- identifier les problèmes de trésorerie rencontrés à la caisse
- identifier les difficultés d'approvisionnement rencontrées au bar
- citer les critiques soulevées par le public.

COMMUNIQUER LES RÉSULTATS ET REMERCIER LES BÉNÉVOLES

Il est important d'intégrer le bilan des performances environnementales dans le rapport global de la manifestation. Il intéressera en effet toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de l'évènement et démontrera la pertinence d'un renouvellement de l'expérience lors d'une prochaine édition ou au cours d'une autre manifestation. D'autre part, il sera utile pour mettre en avant les succès dans le développement durable, auprès de nouveaux partenaires. Il est également important de valoriser l'action des bénévoles, ils sont le moteur de l'évènement. Une bonne ambiance favorisera leur présence sur plusieurs manifestations.

LE DIRE ET LE FAIRE...

* LISTE DES INITIATIVES EXISTANTES EN ARDÈCHE (indicative, non exhaustive)

Initiatives sur...	Nom Manifestation	Contacts
	Fest'route	Les épicuriens de service (association)
	Festival de la pleine Lune	L'art Scène
	Semaine blanche	Conseil Général Ardèche - service Jeunesse et sports
	Championnat de France de boxe savate	UNSS 07
	Raid nature du Pont d'Arc	Association Raid Nature du Pont d'Arc
	Fête du Barrès	Communauté de communes Barrès Coiron
	Trophée aventure	Explo
	Le nouveau festival d'Alba la romaine	Communauté de communes Rhône Helvie
	Rencontres sportives des collèges Drôme Ardèche	Conseil général Ardèche et Drôme - service jeunesse et sports
	Cross interdépartemental	UNSS 07-26
	Festival amateurs musique et danse	Conseil général de l'Ardèche - direction de la culture
	Concert musique actuelle	Commune de Villeneuve-de-Berg
	Concert 100 % filles 100 % électro	Zigoto production



Si vous aussi vous avez mis en place une démarche éco-responsable sur un évènement et que vous souhaitez partager votre expérience avec d'autres organisateurs, veuillez écrire à contact@lesconnexions.org pour faire partie de cette liste lors de l'actualisation de ce guide.

LEXIQUE

COLLECTE SÉLECTIVE (OU TRI) :

Action de collecte de l'ensemble des déchets recyclables en vue d'une valorisation ou d'un traitement spécifique.

COMMUNICATION DÉMATÉRIALISÉE :

Toute communication n'utilisant pas de support papier.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Structure regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle correspond à des territoires plutôt ruraux mais instaure une coopération intercommunale forte sur des axes essentiels de la vie locale. Elle a été créée par la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République avec des apports de la loi du 12 juillet 1999 (Source Minefi).

COMPOST(ABLE) :

Ensemble des déchets organiques qui peuvent faire l'objet d'une dégradation contrôlée en présence d'oxygène (compostage), contenant le moins de polluants possible et utilisables comme amendement organique (trognon de pomme, vaisselle compostable...).

DÉCHET :

Résidu issu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, ou objet que son propriétaire destine à l'abandon (loi du 15 juillet 1975).

IMPRIM'VERT :

Engagement à éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; ne pas utiliser de produits toxiques, sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie, communiquer sur les bonnes pratiques environnementales, et suivre ses consommations énergétiques.

KIT DD :

Le kit est composé de gobelets réutilisables et de poubelles de tri. Il est mis à disposition par les communautés de communes, les syndicats de traitement qui ont souhaité acquérir ce matériel. Ils ont bénéficié d'un règlement d'aide spécifique du Conseil général de l'Ardèche qui souhaite que chaque manifestation sportive ou culturelle soit équipée.

MATÉRIEL DE PRÉ-COLLECTE :

Poubelles accessibles au public sur le site de l'évènement.

MATÉRIEL DE COLLECTE FINALE :

Poubelles non accessibles au public, réservées à l'équipe de tri en vue d'une collecte par les services de la collectivité.

OM : ORDURES MÉNAGÈRES :

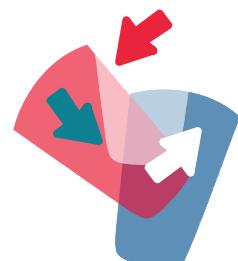
Déchets non recyclables de l'activité quotidienne des ménages qui peuvent être pris en compte par la collecte traditionnelle.

RECYCLAGE :

Opération visant à introduire les matériaux provenant de déchets dans un cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge.

SIGNALÉTIQUE :

Panneaux simples et clairs expliquant des étapes ou gestes nécessaires au bon fonctionnement du tri.



RESSOURCES

Déchets

Informations sur le tri et le recyclage :
Emballages : www.ecoemballages.fr
Papiers : www.ecofolio.fr
Papier recyclé : papier vert www.papiervert.fr
Impression : [imprim'vert www.imprimvert.fr](http://imprim'vert.fr)
Imprimeur vert: Pure impression www.pure-impression.fr
Piles : www.screlec.fr
Lampes : www.recylum.com
Déchets électriques et électroniques : www.eco-systemes.fr
Textiles, Linge de maison, chaussures : www.lafibredutri.fr

Sensibilisation

www.lesconnexions.org – 04 75 49 00 53 – contact@lesconnexions.org
Sytrad : www.sytrad.fr
Sidomsa : www.sidomsa.net
Sictoba : 04 75 39 06 99 sictobacom@orange.fr
Communauté de commune Rhône Helvie : www.yakatrier.info

Gobelets

Contacts des collectivités qui possèdent des gobelets en Ardèche:
- Pays de l'Ardèche méridionale
- Sictoba
- Sidomsa
Achat/location, pour aller plus loin :
Ecocup : www.ecocup.fr
Bog services: www.bogservice.com

POUR ALLER PLUS LOIN

Autres guides dans notre région

- Eco-manifestations sportives en Rhône-Alpes : www.ecomanif-sport-ra.fr
<http://rhonealpes.franceolympique.com/rhonealpes/fichiers/pages/pages/Guide%20eco%20manifestations%20sportive%20en%20Rhone%20Alpes.pdf>
http://ecomanif-sport-ra.fr/10_etapes.php
- Labels et pratiques Eco-événements en Isère :
<http://www.isere.fr/646-les-eco-evenements-sportifs-iserois.htm>
<http://www.isere.fr/2295-le-pack-eco-evenement.htm>
- Plate-forme des évènements éco-responsables sur le territoire du Grand lyonnais : <http://evenement-durable-agglo.lyon.fr/>

D'autres guides / actualités en France

- Petit manuel du sportif Ecofuté : http://www.ecocitoyens.ademe.fr/sites/default/files/guide_ademe_sportif_eco_fute.pdf
- Notice pour une éco-manifestation (Ademe) :
http://ardeche.franceolympique.com/isere/fichiers/File/Developpement_durable/eco-manif-alsace_notice.pdf
- Sports : Ademe&Vous dossier N°15 mai 2008 : protection de l'environnement la balle dans le camp des sportifs
<http://www.ademe.fr/htdocs/publications/dossier/av15/index.htm>
- Agenda 21 du sport français :
http://franceolympique.com/files/File/actions/sport_et_territoires/devdurable/agenda21.pdf
- Site internet de recensement des bonnes pratiques : <http://www.eco-evenement.org/fr/Accueil-3.html>
- Ecomanifestation Réunion : <http://www.ecomanifestation.re/>
- Sélection de ressources sports et développement durable : http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/Selection_d_outils_SDD.pdf

REMERCIEMENTS/ CONCLUSION

Depuis plus d'une dizaine d'années maintenant, le tri sélectif évolue à travers le territoire français dans son ensemble, rencontrant souvent de nombreuses difficultés, mais progressant tout de même favorablement d'année en année. « Les Connexions » est le témoin que cette évolution ne se fait pas seulement au sein des foyers privés, mais aussi sur les événements ponctuels, avec parfois un succès tel, que le retentissement de ces "éco-manifestations" se fait encore sentir à la maison. En effet, l'éducation au tri sélectif est durable et elle incite fortement les citoyens, qui comprennent le fonctionnement et l'intérêt du recyclage, à trier leurs déchets ménagers avec plus d'efficacité.

L'ampleur des festivals et des diverses rencontres publiques évolue elle aussi, de même que la consommation de déchets de chaque citoyen, donc également, de chaque membre du public. Dans ce contexte, l'initiative de mettre en place le tri sélectif des résidus de son événement s'inscrit réellement dans l'air du temps. De la même manière, l'organisation d'une campagne de sensibilisation au recyclage, à travers les différentes formes de communication choisies, répond tout à fait à une demande de la société actuelle, qui souhaite découvrir les outils lui permettant de préserver l'environnement.

Ce guide méthodologique est basé sur les six années d'expérience de l'association « Les Connexions », il répond donc technique-
ment à ces deux problématiques principales et vise à témoigner de l'ampleur de la production de déchets sur les rencontres ponc-
tuelles. Ce guide est un réel outil pratique qui pourra aussi servir de témoin pour défendre son initiative face aux plus récalcitrants.

**Au fil des années, de plus en plus d'organisateurs seront amenés à prendre ces mêmes décisions, pour inscrire leur
manifestation dans une démarche de développement durable. Des avis et expériences seront les bienvenus pour com-
pléter ce guide et l'enrichir.**

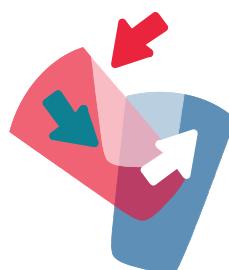
REMERCIEMENTS

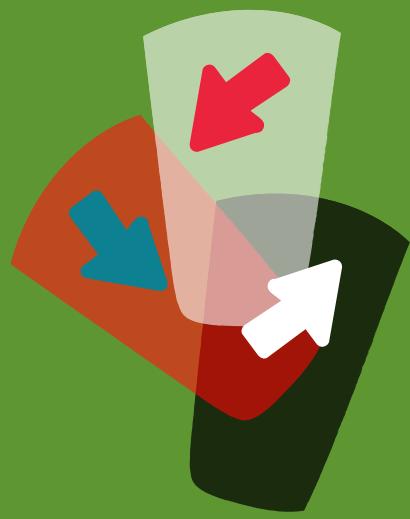
Nous tenons à remercier les personnes qui ont participé à la création de ce guide et qui vont contribuer à sa diffusion et à son bon fonctionnement.

En premier lieu, un grand merci au Conseil général de l'Ardèche, qui soutient l'association « les Connexions » depuis plusieurs années, et qui participera largement à la diffusion de ce guide.

Nous remercions les associations avec lesquelles nous travaillons régulièrement qui ont aussi apporté leur contribution. Nos remerciements vont aussi très largement à l'ensemble des Communautés de communes de l'Ardèche et des Syndicats de traitement des déchets de l'Ardèche, que nous avons contacté, afin de recenser les contacts utiles aux organisateurs.

Enfin, merci bien sûr à toute l'équipe des « Connexions » (bénévoles et salariés), qui a, de près ou de loin, apporté sa contribution, merci au soutien de 4 membres d'Unis-Cité Rhône-Alpes, et un grand merci à tous les événements auxquels nous participons et qui sont l'essence même de ce guide méthodologique.





ANNEXES COORDONÉES EPCI



LES EPCI ET LEURS COMPETENCES

Département de l'Ardèche (07)

Année de référence : 2010

N.B. : La liste est triée par nom de l'EPCI.

Date d'édition de la synthèse : 02/11/2011

Code	Nom	Adresse	Téléphone Fax	Url Email	Président Contact	Nb hab Nb communes	Dép.	Adhérents	Compétences (1)
101962	C.C. BARRES COIRON	Place René Cassin BP 15 07350 Cruas	T: 04 75 00 04 11 F: 04 75 00 28 70	www.barres-coiron.com scrochet@barres-coiron.com	P: MONSIEUR ROBERT COTTA C: M. SYLVAIN CROCHET	10 154 hab 10 comm	07	Baix, Cruas, Meyssie, Rochemaire, Saint-Bauzile, Saint-Lager-Bressac, Saint-Martin-sur-Lavezon, Saint-Pierre-la-Roche, Saint-Symphorien-sous-Chomerac, Saint-Vincent-de-Barres	CT/CS/D/T
102142	C.C. CEVENNE ET MONTAGNE ARDECHOISE	Mairie 07590 Saint-Etienne-de-Lugdare	T: 04 66 46 42 16 F: 04 66 46 65 95	cmad7@hotmail.fr	P: MONSIEUR MARC CHAMPEL C: MELLE CAILLIBOT CATHERINE	903 hab 6 comm	07	Borne, Cellier-du-Luc, Laval-d'Aurelle, Laveyrune, Plagnal (Le), Saint-Etienne-de-Lugdare, Saint-Laurent-les-Bains	CT/D
101807	C.C. DE BERG ET COIRON	Grand rue BP 37 07170 Villeneuve-de-Berg	T: 04 75 94 07 95 F: 04 75 88 07 89	www.bergetcoiron.fr ndallard@bergetcoiron.fr	P: MONSIEUR JEAN-PAUL ROUX C: MADEMOISELLE NADEGE DALLARD	8 699 hab 14 comm	07	Berzeme, Darbres, Lavilledieu, Lussas, Mirabel, Saint-Andeol-de-Berg, Saint-Germain, Saint-Gineis-en-Coiron, Saint-Jean-le-Centenier, Saint-Laurent-sous-Coiron, Saint-Maurice-d'Ibie, Saint-Pons, Sceautes, Villeneuve-de-Berg	CT/CS/T
102116	C.C. DE LA ROCHE DE GOURDON	Mairie 07200 Saint-Etienne-de-Bouligne	T: 04 75 87 11 23	cdc.rochedegourdon@laposte.net	P: MONSIEUR ERIC BERTONCELLO C: MONSIEUR FRANCK BRECHON	670 hab 4 comm	07	Ajoux, Gourdon, Saint-Etienne-de-Bouligne, Saint-Michel-de-Bouligne	CT/CS/D/T
102382	C.C. DES BOUTIERES	La place 07310 Saint-Martin-de-Valamas	T: 04 75 64 80 97	cdc-boutieres@orange.fr	P: MONSIEUR MICHEL CHANTRE C: -	3 338 hab 11 comm	07	Arcens, Boree, Chaneac, Intres, Lachapelle-sous-Chaneac, Rochette (La), Saint-Clement, Saint-Jean-Roue, Saint-Julien-Boutieres, Saint-Martial, Saint-Martin-de-Valamas	CT/CS/D/T
101959	C.C. DES CEVENNES VIVAROISES	Mairie le Village	T: 04 75 35 56 31 F: 04 75 35 56 31	cdc.cevennesvivaraises@wanadoo.fr	P: MONSIEUR PHILIPPE FAURE C: MADAME MONIQUE FABRE	558 hab 4 comm	07	Malarce-sur-la-Thines, Montselgues, Sablieres, Sainte-Marguerite-Lafgere	CT/CS/D/T

(1) CT = Collecte Traditionnelle, CS = Collecte Sélective, D = Déchetterie, T = Traitement
Source : SINTRA - Système d'informations des Déchets Ménagers en Rhône-Alpes - <http://www.sintra.org/>
La population indiquée est la population municipale INSEE 2008, en vigueur au 1er janvier 2011.

Code	Nom	Adresse	Téléphone Fax	Email	Url	Président Contact	Nb hab communes	Dép.	Adhérents	Compétences (1)
102236	C.C. DES CHATAIGNIERS	Place de l'église 07190 Saint-Pierreville	T: 04 75 65 56 00 F: 04 75 65 56 01	www.chataigniers.fr com.chataigniers@wanadoo.fr	P: Monsieur Alain RISSON C: -	1 686 hab 6 comm	07	Albon, Gluiras, Issamoulenç, Marcols-les-Eaux, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Pierreville	CT/CS/D/T	
101957	C.C. DES GORGES DE L'ARDECHE	Quartier Ratière BP 46 07150 Vallon-Pont-d'Arc	T: 04 75 37 61 13 F: 04 75 38 46 81	www.cc-gorgesardeche.fr communesgorgesardeche@wanad oo.fr	P: MONSIEUR DANIEL SERRE C: MADAME BÉRANGÈRE BASTIDE	11 395 hab 15 comm	07	Balazuc, Bessas, Chauzon, Grospierrès, Labaume, Lagorce, Pradons, Rochedolombe, Ruoms, Saint-Alban-Auriolles, Saint-Maurice-d'Ardeche, Salavas, Sampzon, Vallon-Pont-d'Arc, Vogüe	CT/CS/D/T	
101832	C.C. DES GRANDS SERRES	Place du Champ de Mars 07330 Thueyts	T: 04 75 89 01 48 F: 04 75 36 46 51	contact@grands-serres.fr	P: MONSIEUR DANIEL TESTON C: MONSIEUR LOGIER	2 738 hab 5 comm	07	Burzet, Mayres, Montpezat-sous-Bauzon, Peryeres, Thueyts	CT/CS/T	
101801	C.C. DU BASSIN D'ANNONAY	Château La Lombardière 07430 Davezieux	T: 04 75 67 97 93 F: 04 75 67 24 58	www.cc-bassin-annonay.fr c.archier@cc-bassin-annonay.fr	P: MONSIEUR JEAN-CLAUDE TOURNAYRE C: MELLE ARCHIER CÉLINE	35 488 hab 16 comm	07	Annonay, Bouleil-les-Annonay, Davezieux, Monestier, Roiffieux, Saint-Clair, Saint-Cyr, Saint-Julien-Vocance, Saint-Marcel-les-Annonay, Savas, Talencieux, Thorrenc, Vanosc, Vernosc-les-Annonay, Villevocance, Vocance	CT/CS/D/T	
100080	C.C. DU CANTON DE SAINT FELICIEN	place de l'Eglise 07410 Saint-Felicien	T: 04 75 06 07 27 F: 04 75 06 07 27	cdc.felidien@gmail.com	P: MONSIEUR CHAUVIN JEAN-PAUL C: MADAME BOURGEAT	3 869 hab 7 comm	07	Arlebosc, Bozas, Colombier-le-Vieux, Pailhères, Saint-Félicien, Saint-Victor, Vaudevant	CT/CS/T	
102141	C.C. DU HAUT-VIVARAIS	37 Grande Rue	T: 04 75 30 58 28 F: 04 75 30 58 28	cchv@inforoutes-ardeche.fr	P: Monsieur Alain CABANES	3 894 hab 7 comm	07	Devesset, Labat d'Andaure, Mars, Rocheaul, Saint-Agrev, Saint-André-en-Vivarais, Saint-Jeure-d'Andaure	CT/CS/D/T	
100621	C.C. DU PAYS BEAUME-DROBIE	Montée de la Chastellane 07260 JOYEUSE	T: 04 75 89 80 80 F: 04 75 89 80 98	www.pays-beaumedrobie.com cdd@pays-beaumedrobie.com	P: MADAME FRANÇOISE POUDADE C: MÉ PALADEL - M COUILLEAU	7 821 hab 18 comm	07	Beaumont, Chandolas, Dompnac, Faugeres, Joyeuse, Lablachere, Laboule, Lubaresse, Payzac, Planzolles, Ribes, Rocles, Rosières, Saint-André-Lachamp, Saint-Genest-de-Beauzon, Saint-Mélanry, Valgorge, Vernon	CT/T	
101817	C.C. DU PAYS D'AUBENAS VALS	Espace Deydier 07200 Ucel	T: 04 75 94 61 12 F: 04 75 94 07 78	www.paysaubenasvals.fr contact@ccpav.fr	P: MONSIEUR JEAN YVES MEYER C: MELLE NOHARET, MELLE FEY	22 887 hab 10 comm	07	Aubenas, Genestelle, Saint-Andéol-de-Vals, Saint-Didier-sous-Aubenas, Saint-Joseph-des-Bancs, Saint-Julien-du-Serre, Saint-Privat, Ucel, Vals-les-Bains, Vesseaux	CT/CS/D/T	

(1) CT = Collecte Traditionnelle, CS = Collecte Sélective, D = Déchèterie, T = Traitement
 Source : SINDRA - Système d'informations des Déchets Ménagers en Rhône-Alpes - <http://www.sindra.org/>
 La population indiquée est la population municipale INSEE 2008, en vigueur au 1er janvier 2011.

Code	Nom	Adresse	Téléphone Fax	Email	Url	Président Contact	Nb hab communes	Dép.	Adhérents	Compétences (1)
101778	C.C. DU PAYS DE CRUSSOL	Mairie 07440 Champis	T: 04 75 58 17 23 F: 04 75 58 17 23	cc.payscrussol@wanadoo.fr	P: MONSIEUR JACQUES DUBAY C: CHRISTOPHE VIALATOUX	3 286 hab 5 comm	07	Alboussiere, Boffres, Champis, Saint-Romain-de-Lerps, Saint-Sylvestre	CT/CS/D/T	
102373	C.C. DU PAYS DE VERNOUX	avenue Vincent D'Indy 07240 Vernoux-en-Vivarais	T: 04 75 57 58 26		P: M. CHASTAGNARET OLIVIER C: -	3 094 hab 7 comm	07	Chateauneuf-de-Vernoux, Gilhae-et-Bruzac, Saint-Apollinaire-de-Rias, Saint-Jean-Chambre, Saint-Julien-le-Roux, Silhac, Vernoux-en-Vivarais	CT/CS/D/T	
100625	C.C. DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE	La Marjolaine Avenue Notre Dame 07700 BOURG SAINT ANDEOL	T: 04 75 54 57 05 F: 04 75 54 72 31	www.yakatrier.info communes.draga@wanadoo.fr	P: MONSIEUR CROIZIER C: MONSIEUR JULIEN OZIL	19 320 hab 10 comm	07	Bidon, Bourg-Saint-Andéol, Gras, Lammas, Saint-Just, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Martin-d'Ardèche, Saint-Montant, Saint-Remeze, Viviers	CT/CS/D/T	
100079	C.C. DU TOURNONNAIS	BP 103 Mauves 07305 Tournon-sur-Rhone	T: 04 75 08 23 94 F: 04 75 08 03 85	www.cc-tournonais.fr communaute@cc-tournonais.fr	P: MONSIEUR GUY MARTINEZ C: MADAME GLEYSE SABINE	20 367 hab 13 comm	07	Boucieu-le-Roi, Cherminal, Colombier-le-Jeune, Erables, Glun, Lemp, Mauves, Plats, Saint-Barthelemy-le-Plain, Saint-Jean-de-Muzols, Secheras, Tournon-sur-Rhone, Vion	CT/CS/D/T	
100078	C.C. DU VAL D'AY (CANTON DE SATILLIEU)	Grande Rue B.P.6 07290 SATILLIEU	T: 04 75 34 91 83 F: 04 75 69 91 64	val-d-ay.fr administration@val-d-ay.fr	P: MONSIEUR DENIS REYNAUD C: MADAME BRIGITTE MARTIN	8 049 hab 10 comm	07	Ardoix, Lalouvesc, Preaux, Quintenas, Saint-Alban-d'AY, Saint-Jeure-d'AY, Saint-Pierre-sur-Doux, Saint-Romain-d'AY, Saint-Symphorien-de-Mahun, Satillieu	CT/CS/T	
100077	C.C. DU VINOBRE	18 Avenue du Vinobre 07200 Saint-Sernin	T: 04 75 35 46 11 F: 04 75 89 36 87	www.vinobre.fr contact@vinobre.fr	P: MONSIEUR MAX CHAZE C: MADAME KARINE SELLIN	10 509 hab 10 comm	07	Ailhon, Fons, Labegude, Lachapelle-sous-Aubenas, Lanas, Lentilleres, Mercuer, Saint-Etienne-de-FONTBELLON, Saint-Sernin, Vinezac	CT/CS/D/T	
100081	C.C. ENTRE LOIRE ET ALLIER	Mairie 07470 COUCOURON	T: 04 66 46 10 22 F: 04 66 46 14 56	mairie.coucouron@inforoutes-aardeche.fr	P: MONSIEUR JACQUES GENEST C: MONSIEUR JACQUES GENEST	2 265 hab 9 comm	07	Coucouron, Issarlès, Issarles, Lac-d'Issarles (Le), Lachapelle-Graillouse, Lanarce, Lavillatte, Lesperon, Saint-Alban-en-Montagne	CT/CS/D/T	
102235	C.C. EYRIEUX AUX SERRES	Grande rue 07360 Les Ollières-sur-Eyrieux	T: 04 75 66 20 99 F: 04 75 66 09 57	eyrieux-aux-serres@wanadoo.fr	P: Madame annie LOUIS C: -	4 422 hab 10 comm	07	Beauvène, Chalencron, Dunieres-sur-Eyrieux, Ollières-sur-Eyrieux (les), Pranles, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Maurice-en-Châloncon, Saint-Michel-de-Chabriillanoux, Saint-Sauveur-de-Montagut, Saint-Vincent-de-Durfort	CT/CS/D/T	

(1) CT = Collecte Traditionnelle, CS = Collecte Sélective, D = Déchèterie, T = Traitement
Source : SINDRA - Système d'informations des Déchets Ménagers en Rhône-Alpes - <http://www.sindra.org/>
La population indiquée est la population municipale INSEE 2008, en vigueur au 1er janvier 2011.

Code	Nom	Adresse	Téléphone Fax	Email	Url	Président Contact	Nb hab communes	Nb communes	Dép.	Adhérents	Compétences (1)
101958	C.C. GRANDS SITES DES GORGES DE L'ARDECHE	mairie 07150 Labastide-de-Virac	T: 04 75 88 16 07 F: 04 75 38 60 25	cdcgrandsitesgorges07@wanadoo.fr	P: MONSIEUR RENÉ UGHETTO C: MADAME MARTIN ELODIE	1 273 hab 3 comm	07	Labastide-de-Virac, Orgnac-l'Aven, Vagnas		CT/CS/D/T	
102363	C.C. PAYS DE JALES	Mairie 07460 Saint-Paul-le-Jeune	T: 04 75 39 32 71 F: 04 75 39 08 23	info@.paysdejales.fr	P: MME GAUTHIER RAYMONDE C: MADAME JUMEAU	2 303 hab 4 comm	07	Banne, Berrias-et-Casteljau, Malbosc, Saint-Paul-le-Jeune		CT/CS/D/T	
102327	C.C. PAYS DE LAMASTRE	26 avenue boissy d'anglas 07270 Lamastre	T: 04 75 06 52 86 F: 04 75 06 39 55	www.lamastre.fr/?-Communaute- de- Communes-cdclamastre@orange.fr	P: MONSIEUR JEAN-PAUL VALLON C: STÉPHANIE BARD	6 515 hab 10 comm	07	Crestet (le), Desaignes, Empurany, Gilhoc-sur-Orneze, Lafarre, Lamastre, Nozières, Saint-Barthelemy-Grozon, Saint-Basile, Saint-Prix		CT/CS/D/T	
101960	C.C. PAYS DES VANS	rue du Temple Bâtiment mairie des Vans 07140 Les Vans	T: 04 75 37 41 22 F: 04 75 37 41 22	cdc-lepaysdesvans@wanadoo.fr	P: MONSIEUR MAX PRADEILLES C: MONSIEUR MICHEL VOYANT	4 874 hab 6 comm	07	Assions (les), Chambonas, Gravieres, Saint-Pierre-Saint-Jean, Saleilles (les), Vans (les)		CT/CS/D/T	
102131	C.C. PORTE DES HAUTES CEVENNES ARDECHOISES	Mairie 07380 Lalevade-d'Ardeche	T: 04 75 87 26 16 F: 04 75 38 06 18		P: MONSIEUR ALAIN VALETTE C: MONSIEUR ALAIN VALETTE	2 295 hab 2 comm	07	Lalevade-d'Ardeche, Prades		CT/CS/D/T	
100148	C.C. PRIVAS RHONE VALLEES	8 avenue de l'Europe Unité BP 337 07003 Privas	T: 04 75 64 07 07 F: 04 75 30 53 94	www.privas-rhone-vallees.fr contact@privas-rhone-vallees.fr	P: MONSIEUR FRANÇOIS VEYREINC C: MADAME ANNE-LISE VIOUGEAS	24 667 hab 16 comm	07	Aliassas, Chomerac, Coux, Creysselles, Flaviac, Freyssenet, Lyas, Pourcheres, Pouzin (le), Privas, Rochessauve, Rompon, Saint-Cierge-la-Serre, Saint-Julien-en-Saint-Alban, Saint-Priest, Veyras		CT/CS/D/T	
102369	C.C. RHONE CRUSSOL	Place de l'Hôtel de Ville B.P. 108 07131 Saint-Peray	T: 04 75 81 77 77 F: 04 75 81 77 78		P: ARNAUD HENRI JEAN C: -	24 143 hab 6 comm	07	Chateaubourg, Cornas, Guilherand-Granges, Saint-Peray, Soyons, Toulaud		CT/CS/D/T	
101779	C.C. RHONE HELVIE	Espace Aden 15 rue du Travail 07400 Le Teil	T: 04 75 52 25 98 F: 04 75 49 09 04	antoinefumat.ccrh@free.fr	P: MONSIEUR BERNARD NOEL C: MONSIEUR FUMAT ANTOINE	10 544 hab 5 comm	07	Alba-la-Romaine, Aubignas, Saint-Thome, Teil (le), Valvignères		CT/CS/D/T	

(1) CT = Collecte Traditionnelle, CS = Collecte Sélective, D = Déchetterie, T = Traitement
Source : SINDRA - Système d'informations des Déchets Ménagers en Rhône-Alpes - <http://www.sindra.org/>
La population indiquée est la population municipale INSEE 2008, en vigueur au 1er janvier 2011.

Code	Nom	Adresse	Téléphone Fax	Email	Url	Président Contact	Nb hab communes	Dép.	Adhérents	Compétences (1)
102130	C.C. SOURCE DE L'ARDÈCHE	Pôle administratif Nerac bas 07380 Meyras	T: 04 75 37 41 33 F: 04 75 37 41 33	www.sourcedelardeche.fr source.de.lardeche@wanadoo.fr	P: MONSIEUR CÉDRIC D'IMPERIO C: MADAME FOURNIER CLAUDIE	4 342 hab 10 comm	07	Astet, Barnas, Chirols, Fabras, Jaujac, Meyras, Pont-de-Labeaume, Saint-Cirgues-de-Prades, Saint-Pierre-de-Colombier, Souche (La)	CT/CS/D/T	
102068	C.C. SOURCES DE LA LOIRE	Le Village 07510 Saint-Cirgues-en-Montagne	T: 04 75 38 40 88 F: 04 75 38 40 89	cc-sourcesdelaloire@orange.fr	P: MONSIEUR PATRICK COUDENE C: MADAME PEYRONNET	1 429 hab 8 comm	07	Beage (Le), Clos-de-Georand, Mazan-l'Abbaye, Roux (Le), Sagnes-et-Goudoult, Saint-Cirgues-en-Montagne, Sainte-Eulalie, Usclades-et-Rieutord	CT/CS/T	
100631	C.C. VAL DE LIGNE	36 avenue de la République BP 37 07110 LARGENTIERE	T: 04 75 89 28 35 F: 04 75 39 28 65	www.c-c-valdeligne.fr cdc.valdeligne@infouroutes-ardeche.fr	P: MONSIEUR JEAN-ROGER DURAND C: MADAME ISABELLE PINEDE	6 051 hab 11 comm	07	Chassiers, Chazeaux, Joannas, Largentiere, Laurac-en-Vivarais, Montreal, Prunet, Rocher, Sanilhac, Tauriers, Uzer	CT/CS/D/T	
101777	C.C. VIVARHONE	Le Marlet RD 86 07340 Serrières	T: 04 75 67 30 22 F: 04 75 67 24 60	www.vivarhone.fr lucie.commare@vivarhone.fr	P: MONSIEUR RICHARD MOLINA C: MELLE LUCIE COMMARE	8 244 hab 11 comm	07	Bogy, Brossainc, Charnas, Colombier-le-Cardinal, Felines, Limony, Peaugres, Saint-Desirat, Saint-Jacques-d'Attieux, Serrieres, Vinzieux	CT/CS/D/T	
100623	STICOM DE GRANZON ET CLAYSE	Mairie 07460 SAINT PAUL LE JEUNE	T: 04 75 39 32 71	st.paul.le.jeune@wanadoo.fr	P: MONSIEUR JACQUES SABATIER C: MADAME JUMEAU	2 845 hab 5 comm	07	Saint-Sauveur-de-Cruzières, C.C. PAYS DE JALES	CT/CS/D/T	
100624	STICTOBA	La Gare 07460 BEAULIEU	T: 04 75 39 06 99 F: 04 75 89 91 69	sictoba@wanadoo.fr	P: MONSIEUR HUBERT LEPOITEVIN C: MONSIEUR GAUTHIER / MMÉ ROBERT	28 280 hab 50 comm	07	Balazuc, Beaujeu, Bessas, Chauzon, Gropierves, Labeaume, Lagorce, Lubarsse, Pradons, Rioms, Saint-Alban-Auriolles, Saint-André-de-Cruzières, Salavas, Sampzon, Vallon-Pont-d'Arc, C.C. DES CEVENNES VIVAROISES, C.C. DU PAYS BEAUME-DROBIE, C.C. GRANDS SITES DES GORGES DE L'ARDÈCHE, C.C. PAYS DES VANS, STICOM DE GRANZON ET CLAYSE	D/T	
100150	STICTOM MOYEN EYREUX	Mairie 07190 SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT	T: 04 75 65 66 95 F: 04 75 65 48 27	sictom-moyen-eyrieux@wanadoo.fr	P: MONSIEUR JACQUES PLUMECOQ C: MONSIEUR JACQUES PLUMECOQ	5 716 hab 15 comm	07	Beauvène, Chalencon, Ollières-sur-Eyrieux (Les), Pranles, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Maurice-en-Chalencon, Saint-Michel-de-Chabillanoux, Saint-Sauveur-de-Montagut, Saint-Vincent-de-Durfort, C.C. DES CHATAIGNIERS	CT/CS/D/T	

(1) CT = Collecte Traditionnelle, CS = Collecte Sélective, D = Déchetterie, D/T = Traitemen
 Source : SINDRA - Système d'informations des Déchets Ménagers en Rhône-Alpes - <http://www.sindra.org/>
 La population indiquée est la population municipale INSEE 2008, en vigueur au 1er janvier 2011.

Code	Nom	Adresse	Téléphone Fax	Email	Url	Président Contact	Nb hab communes	Dép.	Adhérents	Compétences (1)
100075	SICTOMSED	ZI La Palisse 07160 LE CHEYLARD	T: 04 75 29 42 57 F: 04 75 29 47 32	ndesmaries@sictomsed.fr	P: MONSIEUR PIERRE CROS C: MADAME CHABAL/MONSIEUR DESMARIES	12 955 hab 33 comm	07	Accons, Arcens, Boree, Champon (Le), Chaneac, Chateauneuf-de-Vernoux, Cheylard (Le), Domas, Intres, Jaunac, Lachamp-Raphael, Lachapelle-sous-Chaneac, Mariac, Mezilhac, Nonières, Rochette (La), Saint-Andéol-de-Fourchades, Saint-Apollinaire-de-Rias, Saint-Barthelemy-le-Meil, Saint-Christol, Saint-Cierge-sous-le-Cheylard, Saint-Genest-Lachamp, Saint-Jean-Chambre, Saint-Jean-Roure, Saint-Julien-Boutières, Saint-Julien-Labrousse, Saint-Julien-le-Roux, Saint-Martial, Saint-Martin-de-Valamas, Saint-Michel-d'Aurance, Saint-Prix, Silhac, Vernoux-en-Vivarais	CT/CS/D/T	
100627	SIDOMSA	ZI Les Vœux 07170 Lavilledieu	T: 04 75 94 33 57 F: 04 75 94 75 28	www.sidomsa.net sidomsa@wanadoo.fr	P: MONSIEUR FRANÇOIS CLAIZON C: MONSIEUR CÉDRIC D'IMPÉRIO	65 933 hab 99 comm	07	Aizac, Antraigues-sur-Volane, Asperjoc, Juvières, Labastide-sur-Besorgues, Laviole, Rocheclombe, Saint-Maurice-d'Ardèche, Vogüé, C.C. CEVENNE ET MONTAGNE ARDÉCHOISE, C.C. DE BERG ET COIRON, C.C. DE LA ROCHE DE GOURDON, C.C. DES GRANDS SERRES, C.C. DU PAYS D'AUBENAS VALS, C.C. DU VINOIRE, C.C. ENTRE LOIRE ET ALLIER, C.C. PORTE DES HAUTES CEVENNES ARDÉCHOISES, C.C. SOURCE DE L'ARDÈCHE, C.C. SOURCES DE LA LOIRE, C.C. VAL DE LIGNE	CS/D/T	
100085	SITVOM RHONE EYREUX	Z.I. L'Ile Blaud	T: 04 75 62 03 57 F: 04 75 62 08 19	m.groulet-sitvom@wanadoo.fr	P: MADAME HÉLOÏSE LEFORT C: MADAME MICHELLE GROULET	19 377 hab 11 comm	07	Beauchastel, Charmes-sur-Rhone, Dunières-sur-Eyrieux, Gilhac-et-Bruzac, Pouzin (Le), Rompon, Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, Saint-Georges-les-Bains, Saint-Laurent-du-Pape, Touloud, Voulté-sur-Rhone (La)	CT/CS/D/T	
100155	SIVEC (SYNDICAT DES VALLEES ET DES COLLINES)	Mairie 07570 DESAINES	T: 04 75 06 61 49 F: 04 75 06 64 02	sivec@inforoutes-ardeche.fr	P: MONSIEUR MARC BARD C: MADAME SOUBEYRAND	2 525 hab 6 comm	07	Crestet (Le), Desaignes, Labatie-d'Andaure, Lafarre, Nozières, Saint-Basile	CT/CS/D/T	
100074	SMIEOM DU PLATEAU	Mairie 07440 Champis	T: 04 75 58 17 23 F: 04 75 58 17 23	cc.paysdecrussol@orange.fr	P: MONSIEUR MAURICE CHANTEPY C: MONSIEUR CHRISTOPHE VIALATOIX	5 950 hab 8 comm	07	Chateaubourg, Saint-Barthelemy-Grozon, Soyons, C.C. DU PAYS DE CRUSSOL	CT/CS/T	
101952	C.C. CONFLUENCES DROME ARDECHE	26800 Etoile-sur-Rhone	T: 04 75 60 11 55 F: 04 75 60 11 54	www.confluences-drome-ardeche.fr orduresmenageres@3cda.org	C: MONSIEUR FLEUR BENJAMIN	15 336 hab 6 comm	07	Beauvallon, Etoile-sur-Rhone, Monteleger, Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, Saint-Laurent-du-Pape, Voulté-sur-Rhone (La)	CT/CS/D/T	

(1) CT = Collecte Traditionnelle, CS = Collecte Sélective, D = Déchèterie, T = Traitement
Source : SINDRA - Système d'informations des Déchets Ménagers en Rhône-Alpes - <http://www.sindra.org/>
La population indiquée est la population municipale INSEE 2008, en vigueur au 1er janvier 2011.

Code	Nom	Adresse	Téléphone Fax	Url Email	Président Contact	Nb hab communes	Dép.	Adhérents		Compétences (1)
								Président Contact	Nb hab communes	
101941	C.C. LES 2 RIVES	place de l'hôtel de ville BP 4 26241 Saint-Vallier	T: 04 75 23 45 65 F: 04 75 23 36 67	cc2r@saintvallier.com	P: Monsieur Jacques ALLOUA C: MME CALPENA	10 977 hab 8 comm	07 26	Arras-sur-Rhone, Eclassan, Laveyron, Ozon, Ponsas, Saint-Barthelemy-de-Vals, Saint-Vallier, Sarras	CT/CS/D/T	
101426	C.C. RHONE VALLOIRE	Le Creux de la Thine 26140 Albon	T: 04 75 03 05 36 F: 04 75 03 15 96	contact@cc-rhonevalloire.fr	P: MONSIEUR FREDDY MARTIN-ROSSET C: M. OLMO / MME SPIEGEL	22 209 hab 15 comm	07 26	Albon, Andance, Andancette, Anneyron, Beaumépliant, Champagne, Epinouze, Lapeyrouse-Mornay, Lens-Lestang, Manthes, Moras-en-Valloire, Peyraud, Saint-Étienne-de-Vaux, Saint-Rambert-d'Albon, Saint-Sorlin-en-Valloire	CT/CS/D/T	
100094	SIRCTOM DE SAINT VALLIER	ZA Les Payots 26140 ANDANCETTE	T: 04 75 03 87 87 F: 04 75 03 10 66	www.sirctom.fr nbaise@sirctom.fr	P: MONSIEUR SERGE BLACHE C: MADAME BLAISE	63 275 hab 48 comm	07 26	C.C. DU PAYS DE L'HERMITAGE, C.C. LA GALAURE, C.C. LES 2 RIVES, C.C. LES 4 COLLINES, C.C. RHONE VALLOIRE	CT/CS/D/T	
100629	SITOM DE MONTELIMAR	3, rue Roger Poyol 26200 MONTELIMAR	T: 04 75 00 25 35 F: 04 75 00 26 96	sypp@mairie-montelimar.fr	P: Monsieur Jean-Yves ROSSIGNOL C: MME SIMOND	79 847 hab 48 comm	07 26	Grignan, Malataverne, C.C. DU PAYS DE DIEULEFIT, C.C. PAYS DE MARSANNE, C.C. RHONE HELVIE, MONTELIMAR SESAME	T	
100634	SYPP - SYNDICAT DES PORTES DE PROVENCE	Immeuble le SEPTAN Entrée A 8 av. du 45ème RT 26200 MONTELIMAR	T: 04 75 00 25 35 F: 04 75 00 25 42	www.sypp.fr dizoard-sypp@orange.fr	P: MONSIEUR JEAN-YVES ROSSIGNOL C: MONSIEUR DANIEL IZARD	134 228 hab 89 comm	07 26	C.C. DU PAYS DE GRIGNAN, C.C. DU PAYS DE REMUZAT, C.C. DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE, SIERGT, SITOM DE MONTELIMAR	D/T	
100183	SYTRAD	7, rue Louis Armand La Motte 26800 PORTES-LES-VALENCE	Z.I. T: 04 75 57 80 00 F: 04 75 57 75 14	www.sytrad.fr m.berger@sytrad.fr	P: MONSIEUR SERGE BLACHE C: MONSIEUR MICKAËL BERGER	498 881 hab 359 comm	07 26	C.C. BARRES COIRON, C.C. CONFLUENCES DROME ARDECHE, C.C. DE BOURG DE PEAGE, C.C. DU BASSIN D'ANNONAY, C.C. DU CANTON DE SAINT FELICIEN, C.C. DU CRESTOIS, C.C. DU DIOIS, C.C. DU PAYS DE L'HERBASSE, C.C. DU PAYS DE ROMANS, C.C. DU TOURNONNAIS, C.C. DU VAL D'AY (CANTON DE SATILLIEU), C.C. DU VAL DE DROME (CCVD), C.C. PAYS DE SAILLANS, C.C. PRIVAS RHONE VALLEES, C.C. RHONE CRUSSOL, C.C. VERCORS, GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DE LA RAYE (GIR), SICTOMSED, SIRCTOM DE SAINT VALLIER, SITROM DU ROYANS, SITVOM RHONE EVRIEUX, SMIEOM DU PLATEAU, VALENCE AGGLO-SUD RHÔNE ALPES, VALENCE MAJOR (SISAV)	T	
Code	Nom	Adresse	Téléphone Fax	Url Email	Président Contact	Nb hab communes	Dép.	Adhérents	Compétences (1)	
100607	SICTOM ENTRE MONTS ET VALLEES (43)	ZAD DE LEYGAT 43190 TENCE	T: 04 71 59 82 93 F: 04 71 56 35 45	sictom.tence@wanadoo.fr	P: MONSIEUR JEAN FAYARD C: MADEMOISELLE VIVAT	3 801 hab 7 comm	07	Deveset, Mars, Rocheapale, Saint-Agrève, Saint-André-en-Vivarais, Saint-Clement, Saint-Jeure-d'Andaure	CT/CS/D/T	

NOTES

